

Chantier de désensablement de l'embouchure de l'Argens

Publié le [16 août 2012](#) par [Philippe Corbin](#)



L'amoncellement des embâcles dans les piliers du pont enjambant l'Argens, route de Saint-Aygulf ([lire notre article précédent](#)), était une conséquence directe des inondations de novembre 2011. L'opération – délicate – menée en mars dernier pour enlever ces embâcles avait été l'occasion, par le Préfet Paul Mourier en visite sur site, d'évoquer le désensablement de l'embouchure de l'Argens.

" Des décisions ont été prises à ce sujet à notre niveau, confessait alors le Préfet du Var. La ville de Fréjus a ainsi été désignée maître d'ouvrage en la matière ", Francis Tosi complétant cette affirmation en indiquant que la municipalité s'évertuait effectivement alors à trouver l'entreprise adéquate.

"Les services concernés en mairie travaillent actuellement à la recherche d'une entreprise susceptible de mener ce chantier de désensablement . "

Spécialisée dans les travaux maritimes et, déjà en charge par ailleurs du balisage sur les plages communales, la société fréjusienne Azote a été mandatée pour ce chantier, au terme d'une *"procédure d'urgence qui a permis de boucler le dossier administratif en l'espace de deux à trois seulement "*, soulignait pour sa part Gérald Soccoja, adjoint au maire en charge du domaine maritime.

Ce chantier, mené fin juillet-début août entre 4 et 10 heures du matin pour ne pas perturber les touristes, *"s'inscrit"* qui plus est *"dans le cadre d'un contrat Natura 2000 marin. Ceci nous permet de mener une expérimentation, à savoir que le désensablement va s'opérer sur un couloir de drainage très peu large (5 m environ) mais relativement profond (jusqu'à 3 m), à l'inverse de ce qui a pu se faire par le passé où l'on travaillait sur un chenal plus large mais moins profond. Ici en fait, on va suivre le cours naturel d'écoulement de l'Argens vers la mer, et il s'agit de maintenir un débit naturel suffisamment important du fleuve pour éviter que les sédiments ne viennent se redéposer "*.

Une opération très technique et qui pourrait permettre, après étude de la qualité des 1500 m³ (le

quota inscrit dans le contrat Natura 2000) de sable extrait, d'utiliser cette manne pour renflouer les plages fréjusiennes et aygulfoises mises à mal au sortir des derniers évènements de 2010 et 2011. *"En quelque sorte, on va essayer de rééquilibrer dame nature et remettre là ce qu'elle avait enlevé et déposé ailleurs..."*

Ce chantier de 30.000 € – financé par l'État à travers la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) et la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) – pourrait de fait s'avérer l'opportunité d'un formidable coup double pour la commune de Fréjus.

